

Réunion mercredi 7 septembre 2016

Absent excusé : Patrick DUFOUR

Le président félicite l'OHS pour son équipe féminine qui obtient le titre de championne de France D2, félicitation également au club de Coutances qui obtient une 5^e place en finale nationale des DRE.

CNDS :

Le CD 50 obtient 4500€ pour ses dossiers CNDS concernant les formations arbitres, l'aide au handicap et son action à venir en faveur des femmes.

Challenge des arbitres 11 septembre :

Le club accueillant de Montebourg est prêt pour cette journée festive.

Tir à l'arc au féminin :

- Ayant obtenu 1500€ du CNDS le CD 50 organisera une campagne de communication dans les médias locaux (presse, radio, et son site internet) sur le tir à l'arc, et plus particulièrement féminin. Cette campagne devrait démarrer au 1^{er} octobre, il sera offert à toutes nouvelles licenciées un brassard de protection.
- En point d'orgue le CD compte organiser à Coutances une épreuve ludique et gratuite concernant les femmes, sur le w.e. des 1 et 2 octobre. Le principe serait un archer confirmé en duo avec une archère n'ayant pas eu 400 pts en compétition. Pour 10 volées de 3 flèches à tirer.
- Pendant cette campagne de promotion les clubs du département vont être sollicités pour créer une journée porte ouverte (libre choix de la date) dans leurs structures d'accueils.

La commission femmes est chargée de ce projet.

Trapta :

La formation sera le 9 octobre à Coutances dans la salle de ce club. Un courrier pour les inscriptions sera envoyé dans les clubs par Sylvère GARNIER.

Statuts et règlement intérieur du CD 50 :

Les membres du CD 50 ont travaillé sur ce projet qui a été accepté lors de la précédente réunion du CD 50. Absent lors de cette précédente réunion Jean Bernard LANON s'est exprimé sur certains points ce projet sans qu'il soit remis en question.

Assemblée générale extraordinaire :

- Une convocation avec pouvoir et projet de modification sera envoyée aux présidents de clubs et membres du CD 50 pour le 23 septembre 2016 à Coutances dans les locaux du club Coutançais.
- Cette convocation sera accompagnée du projet de modification des statuts du CD 50 et de son règlement intérieur.
- Seront également évoqué lors de cette réunion, le point sur la rentrée, les compétitions, l'arbitrage, et le tir à l'arc au féminin.

Divers :

- Dans tous les dossiers de demande de subventions ou d'aide demandée au CD 50 ne pas oublier de valoriser la participation du bénévolat, afin de mettre en négatif l'exercice comptable de cette manifestation et de pouvoir ainsi justifier les demandes de subventions auprès des organismes bailleurs concernés.
- Tombola organisée pour le passage du tour de France avec la commune de Nicorps a rapporté 100€ qui seront divisé pour 50€ pour le CD 50 et 50€ pour le club de Coutances.
- Envoyez à Eugénie LAUNAY vos commentaires et photos pour alimenter le site internet du CD 50
- Une explication a été donnée par le président sur la nouvelle réglementation concernant les certificats médicaux.
- Yves HAMEL a informé le CD 50 de sa démission et de son non renouvellement de licence FFTA, ainsi que son intention de créer un club de chasseur à l'arc. Le président a remercié Yves Hamel pour son implication de ses dernières années au sein du CD 50.

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

Le Secrétaire
Jean Bernard LANON